

# Les services de l'État dans le département du Bas-Rhin

## Actualités

[Cérémonies](#)

[Citoyenneté](#)

[Cohésion sociale](#)

[Communiqués & Agenda](#)

**[Covid-19](#)**

[Culture - Histoire](#)

[Economie](#)

[Éducation](#)

[Elections](#)

[Environnement](#)

[Europe](#)

[Information](#)

[Modernisation](#)

[Politique de l'emploi](#)

[Protection des populations](#)

[Réforme territoriale](#)

[Santé](#)

[Sécurité](#)

[Service public](#)

[Sport](#)

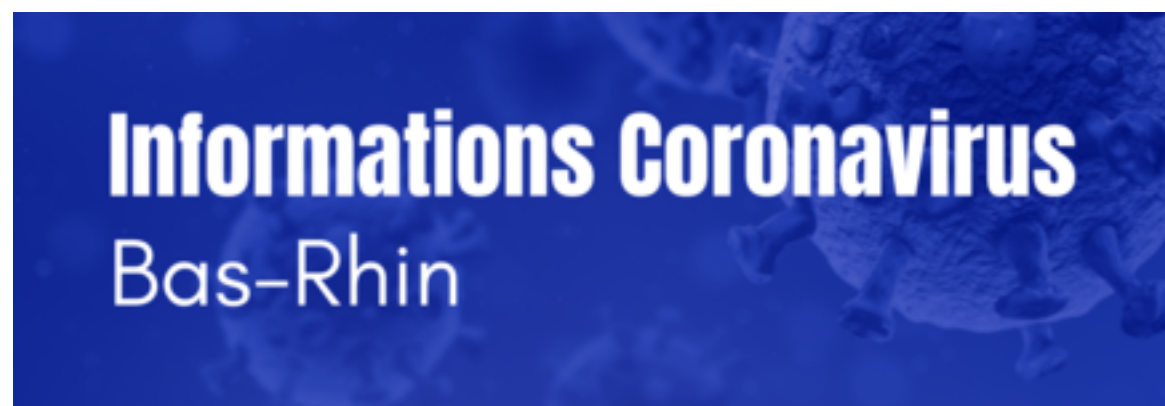
[Territoires](#)

[Visite officielle](#)

[Sécurité](#)

## Covid-19

Mise à jour le 23/10/2020



Consultez toutes les informations officielles sur la Covid-19 et la situation en France sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus).

Un numéro vert est à votre disposition pour répondre à vos questions 7j/7, 24h/24 : **0 800 130 000**. *Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.*

**[Trouvez les centres de dépistages près de chez vous](#)**

**[Déclaration et tenue de rassemblements dans le contexte actuel d'épidémie de Covid-19](#)**

## Le bilan sanitaire dans le Bas-Rhin

Au 22 octobre 2020, **115** personnes sont hospitalisées dans le Bas-Rhin, dont **12** en réanimation.

Depuis le début de l'épidémie, le nombre total de décès de patients déclarés par les établissements sanitaires du Bas-Rhin s'élève à **715** en prenant en compte les personnes confirmées virologiquement positives au Coronavirus Covid-19 ainsi que les personnes non testées mais dont le décès est rapporté à une infection par Coronavirus.

Taux d'incidence pour 100 000 habitants	<b>236.5</b>
Taux de positivité des tests RT-PCR pour 100 000 habitants	<b>9.9 %</b>

## **Dès samedi 24 octobre, un couvre-feu sera mis en place entre 21h et 6h dans le Bas-Rhin**

Le 22 octobre 2020, le Premier ministre a annoncé que 54 départements et une collectivité d'Outre-mer sont concernés par des mesures de couvre-feu, dont le département du Bas-Rhin

## **Covid-19 : Plusieurs dépistages gratuits et sans ordonnance dans le Bas-Rhin**

Proposer un accès au dépistage gratuit et sans ordonnance au plus proche des habitants est une des actions prioritaires portées par l'Agence Régionale de Santé avec ses partenaires.

## **Etat d'urgence sanitaire et port du masque dans 13 communes et dans certains rassemblements**

L'Etat d'urgence sanitaire a été décrété à compter du 17 octobre en France. Dans le Bas-Rhin, le port du masque est obligatoire sur une partie du territoire de 13 communes et lors de certains rassemblements.

## **Pratique sportive au regard du contexte sanitaire actuel**

### **COVID-19 Le Grand Est classé en zone à risque par les autorités allemandes**

En raison de la dégradation de la situation sanitaire, les autorités allemandes ont classé la région Grand Est comme zone à risque.

### **Déclaration et tenue de rassemblements dans le contexte actuel d'épidémie de Covid-19**

### **Interdiction des rassemblements festifs ou familiaux de plus de 30 personnes**

Interdiction des rassemblements festifs ou familiaux de plus de 30 personnes dans les établissements recevant du public dans le Bas-Rhin

### **Covid 19 : Le département du Bas-Rhin classé en « zone Alerte »**

Suite aux annonces du ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran ce mercredi 23 septembre le département du Bas-Rhin est désormais en « zone Alerte »

### **Priorisation des tests virologiques RT-PCR**

La stratégie de lutte contre la pandémie de COVID-19 continue de reposer sur le principe « Tester - Tracer - Isoler ». L'intensification du dépistage par RT-PCR dans le Bas-Rhin a permis de dépasser l'objectif fixé de 25 000 tests (RT-PCR) par (...)

### **Interdiction des rassemblements de plus de 10 à Strasbourg, Schiltigheim et Illkirch dès 21h**

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire, la préfète du Bas-Rhin a décidé, en lien avec les maires concernés, de limiter le soir les rassemblements plus de 10 personnes dans 3 communes.

« 1 | 2 | 3 | 4 | [Suivant](#) | »

[Services de l'État](#)  
[Politiques publiques](#)  
[Actualités](#)  
[Publications](#)  
[Démarches administratives](#)  
[Vous êtes...](#)  
> [Particulier](#)  
> [Professionnel](#)  
> [Association](#)  
> [Collectivité](#)

[Plan du site](#)  
[Accessibilité](#)  
[Données personnelles](#)  
[Mentions légales](#)  
[Horaires et coordonnées](#)  
[Liens utiles](#)  
[Glossaire](#)  
[FAQ](#)  
[Contactez-nous](#)  
[RSS](#)  
[Abonnement à la lettre des services de l'Etat dans le Grand Est et le Bas-Rhin : Abonnement à la newsletter](#)  
[Information sur les cookies](#)



[RAA - Recueils des actes administratifs](#)  
[Communes](#)  
[CDAC - Commission départementale d'Aménagement Commercial](#)  
[ICPE - Installations classées pour la protection de l'environnement](#)  
[LSE - Loi sur l'Eau / Sécheresse](#)  
[RGAA : Référentiel Général d'Accessibilité](#)  
[IAL : Information acquéreur locataire](#)  
[Termes et règles](#)



Tous droits réservés S  
République Française

2012

**En savoir plus** **Accepter**